

DOSSIER DE PRESSE



16^{ème} Session de labellisation « Notre Village Terre d'Avenir »
(Décembre 2021)

9 collectivités lauréates

PALMARES 2021-2024

Eteaux (Haute-Savoie) ✨
La Roche-Chalais (Dordogne) ✨
Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées Atlantiques) ✨
Vallorcine (Haute-Savoie) ✨

RENOUVELLEMENT DU LABEL

- Archamps (Haute-Savoie) (obtention d'une hirondelle supplémentaire) ✨ ✨
- Condat-sur-Vézère (Dordogne) (obtention d'une hirondelle supplémentaire) ✨ ✨
- Eglise-Neuve-de-Vergt (Dordogne) (obtention d'une hirondelle supplémentaire) ✨ ✨
- Lanteuil (Corrèze) ✨ ✨
- Val de Louyre et Caudeau (Dordogne) (obtention d'une hirondelle supplémentaire) ✨ ✨



Les communes de Lanteuil et de Val de Louyre et Caudeau ont obtenu les **Félicitations du Jury**

Label « Notre Village Terre d'Avenir »

Ce label, décerné pour 3 ans par le Comité National de Labellisation et d'Evaluation, témoigne de la qualité de vie du territoire et de l'engagement des collectivités à élaborer des projets en faveur du développement durable.

Le label « Notre Village Terre d'Avenir » est une distinction à l'usage des collectivités ayant élaborées un Agenda 2030 (programme d'actions) avec l'Association Nationale Notre Village : il concerne actuellement 70% des agendas 21 ruraux sur l'ensemble du territoire national.

L'Association Nationale Notre Village accompagne les collectivités dans leur démarche de développement durable, du diagnostic jusqu'à l'évaluation des Agendas 2030.

Depuis 2006, **160 collectivités** ont été labellisées et/ou renouvelées « Notre Village Terre d'Avenir ».



CONTACTS

Francis HUNAULT - Président

Céline ROBERT - Cheffe de Projet Agenda 21

10, Côte de Pierretailade - 19500 MEYSSAC - Tél. 05.55.84.18.84

terreavenir19@notrevillage.asso.fr

www.notrevillage.asso.fr



COLLECTIVITES AYANT OBTENU LE LABEL « NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR » (2021-2024)

COMMUNE D'ETEAUX (Haute-Savoie)

2047 habitants

Maire : RATSIMBA David

Contact mairie : commune@eteaux.fr, 04.50.03.02.44

« Le Développement Durable, préoccupation majeure pouvant être considérée comme largement partagée dans la société, est un vaste sujet dans l'air du temps. Souvent, il est réduit à l'écologie mais le développement durable, c'est surtout" un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Pour cela, il fait référence avant tout à plusieurs principes tels que la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, mais ce sont également les principes de cohésion sociale, de solidarité entre les territoires et les générations et d'épanouissement de tous les êtres humains, principes moins en avant dans les médias que notre commune souhaite également valoriser et conforter. En ce sens, et depuis de nombreuses années, la vie de notre commune, où il fait bon vivre, est riche. Les évolutions de société ont entraîné des changements majeurs pour lesquels il convient une prise en charge responsable et collective. Conscient de la nécessité d'agir, notre commune est engagée depuis des années dans des pratiques durables. Pour cela et depuis longtemps, nous avons bien en tête le sens étymologique du nom commune, d'origine latine signifiant « commun ». Notre engagement renouvelé au service des habitants d'Eteaux en 2020 va dans ce sens et nous l'avons rappelé à l'occasion de la réunion publique lors de notre campagne municipale. Puisque c'est la pratique humaine qui est à transformer, nos objectifs environnementaux doivent d'abord se préoccuper des actions humaines, pas de vagues théories. L'humain doit être compris ici non pas d'abord ni surtout au point de vue individuel mais d'un point de vue social et organisationnel. Il est peu question ici de symbole. Notre logique pragmatique se base certes sur la défense de nos intérêts mais elle implique et requière la préservation de l'environnement. Un « pragmatique », pour l'usage populaire, c'est quelqu'un qui ne s'empêtre pas dans les considérations formelles, les procédures et les manières de faire; Il nous importe avant tout d'être efficace, comme nous l'avons été dans le cadre de la charte zéro pesticide, l'entretien de nos bâtiments, le soutien au milieu associatif, ou encore les actions plus globales, engagées en lien avec la Communauté de Communes du Pays Rochois et le Grand Genève. Notre volonté et ambition sont de partager avec vous tous, habitants d'Eteaux, cette prise de conscience afin de faire évoluer les mentalités et les bonnes pratiques. De tels processus doivent amener à travailler ensemble et concrétiser ces efforts, pour qu'ils n'en soient plus, en élaborant, notre stratégie locale de développement durable et notre programme d'actions locales composées de mesures concrètes, financées et planifiées. Tout au long de la mise en œuvre de notre agenda 2030, nous comptons sur vous pour le faire vivre et lui donner tout son sens. Je vous invite à découvrir cet agenda 2030, feuille de route pour faire d'Eteaux une commune durable. »

Quelques actions :

- Mettre en place un marché local et/ou de producteurs
- Valoriser les richesses patrimoniales dans les documents de présentation de la commune
- Pérenniser la participation citoyenne des plus jeunes (CME et CMJ)
- Développer des solutions alternatives à la voiture pour les déplacements (P+R pour covoiturage)
- Redynamiser la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Mise en œuvre du Schéma Cyclable de la Communauté de communes du Pays Rochois
- Valorisation de la forêt communale
- Approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, bio ou sous-signé de qualité
- Installation d'arbres fruitiers sur les espaces publics
- Maitriser sa consommation énergétique grâce à l'action d'un conseiller en énergie
- Soutenir la création d'une ressourcerie intercommunale
- Former et sensibiliser les agents des communes, les aménageurs, les entreprises des TP et le grand public sur la lutte contre les plantes invasives et allergisantes
- Ateliers réservés aux séniors à la médiathèque
- Création d'une aire de jeu intergénérationnelle
- Création d'une cuisinotherie à la médiathèque d'Eteaux
- Proposer une application mobile pour accéder aux infos de la commune
- ...

COMMUNE DE LA ROCHE-CHALAIS (Dordogne)**3062 habitants****Maire :** SAUTREAU Jean-Michel**Contact mairie :** accueil@larochechalais.fr, 05 53 92 47 00

« Où commence la vie de la planète sinon sous nos pas, ces pas qu'il nous faut sans cesse accomplir ne serait-ce que pour approcher à défaut de l'atteindre ce point idéal qu'est l'horizon ?

Et cet horizon nous interroge car il se veut le lieu de vie de nos descendants. Et notre devoir est de construire, voire de co-construire ce chemin dans le temps de vie qui est nôtre.

C'est sur ces bases que nous nous sommes engagés dans cette démarche d'Agenda 2030 avec un double objectif:

- *Celui qui dit que l'avenir est toujours à construire.*
- *Celui qui fait que la réussite peut naître des forces que les Humains sauront mettre en commun.*

Ces deux lignes de conduite complémentaires et indissociables ont été mises en œuvre dans notre commune avec réussite en nombre avec moult réunions regroupant bien des concitoyennes et concitoyens d'emblée conquis par la démarche, ainsi qu'en qualité tant les réflexions menées ont su aboutir à des propositions largement sensées.

Ainsi, c'est bien une démarche populaire dans le plein sens du terme qui a su vivre, démarche qui ne peut désormais s'arrêter, sinon au risque de décevoir grandement tous ces volontaires ayant produit une intelligence collective remarquable ».

Quelques actions :

- Cartographie communale de la biodiversité
- Sensibilisation sur la problématique du résineux sur le territoire forestier
- Guide des bonnes pratiques environnementales
- Nettoyage des berges de la Dronne en canoë
- Recherche d'un bénévole rapatrieur d'animaux sauvages blessés
- Journée « broyage » pour la population
- Développer la ressource photovoltaïque sur le territoire
- Renouvellement du parc d'éclairage public LED et temporisation
- Développer des cheminements doux
- Minibus Intercommunal
- Création d'une pépinière d'entreprises
- Installation d'un distributeur de produits locaux
- Développement de la communication et référencement sur des sites spécialisés
- Opération parrainage
- Jeux intervillages
- Promouvoir les applications de covoiturage
- ...

COMMUNE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (Pyrénées Atlantiques)**10 864 habitants****Maire :** INCHAUSPÉ Laurent**Contact mairie :** contact@saintjeanpieddeport.fr, 05 59 37 00 92

« Aujourd'hui, il fait bon vivre à Saint-Jean-Pied-de-Port. Nous disposons de commerces, de services publics de proximité, d'une offre de soin diversifiée, d'un secteur social de qualité, d'un monde scolaire allant de la maternelle au lycée, d'infrastructures variées. De nombreuses associations caritatives, culturelles, artistiques environnementales, et sportives participent à la qualité de vie sur la commune. La richesse de son patrimoine culturel et historique en fait une étape importante du pèlerinage de Compostelle et une destination touristique prisée. Notre volonté d'élus est de continuer d'améliorer cette qualité de vie tout en permettant aux générations futures d'en bénéficier également. Parallèlement, l'urgence climatique, le déclin de la biodiversité, nous amènent à réfléchir au mode de développement à adopter pour y parvenir. Aussi, conscients des enjeux du développement durable et convaincus que nous pouvons et devons agir au niveau local, nous avons décidé d'élaborer un agenda 30 local pour Saint Jean Pied de Port. Nous avons adhéré à l'association « Notre Village » qui dispose de tout le savoir-faire nécessaire pour accompagner la commune dans la réalisation de ce projet. De nombreuses actions sont déjà menées par la commune en faveur du développement durable, et cet agenda 30 symbolise notre motivation à aller encore plus loin. Un autre élément de cette démarche nous est primordial : l'implication

citoyenne. Il est indispensable d'associer au développement de la commune les habitants et les acteurs qui contribuent à son attractivité et à son dynamisme. Les membres du comité de pilotage se sont appropriés le projet et ont élaboré un plan d'actions cohérent et réaliste, et ils joueront un rôle important dans sa mise en place et son suivi. Nous sommes déterminés à faire, tous ensemble, de Saint Jean Pied de Port une commune plus vertueuse. La concrétisation de cet Agenda 30 par l'obtention du label « Notre Village Terre d'Avenir » doit acter un engagement fort de Saint-Jean-Pied-de-Port en faveur du développement durable, et permettre de communiquer et de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance de ses enjeux ».

Quelques actions :

- Inciter les habitants et les bailleurs à réduire les consommations énergétiques de leur logement
- Installer des ruches sur un terrain communal
- Mettre en place un rendez-vous annuel pour le nettoyage des rivières
- Sensibiliser les enfants dès le primaire aux problèmes liés à la pollution de l'eau et à ses conséquences sur le milieu aquatique
- Engager un travail de sensibilisation à la biodiversité au travers d'un parcours dans la ville
- Recycler les déchets organiques de la cantine scolaire par la mise en place d'un (lombri)composteur
- Etudier la faisabilité d'une passerelle piétons/vélos sur la Nive
- Permettre aux piétons et vélos de traverser la voie ferrée au niveau de la gare
- Installer un espace Infos Jeune et une antenne du pôle jeunesse de la CAPB
- Créer un espace récréo ludique (ancienne piscine)
- Mettre en place une Commission « égalité femmes-hommes »
- Créer un Parcours Santé
- Augmenter progressivement la part des achats écoresponsables dans les commandes de la commune
- Proposer aux enseignants de l'école une rencontre élèves/producteurs locaux
- Mettre en place une signalétique spécifique pour le marché hebdomadaire et le marché des producteurs
- Créer un parcours d'interprétation sur toute la vieille ville
-

COMMUNE DE VALLORCINE (Haute-Savoie)

416 habitants

Maire : VALLAS Jérémy

Contact mairie : mairie.vallorcine@wanadoo.fr, 04.50.54.60.22

« Plus qu'une simple démarche de labellisation, un engagement pour l'avenir...

C'est dans cette vision que la commune s'engage, en incluant l'ensemble des résidents qui veulent y participer, dans la démarche d'un agenda 2030.

Cet engagement nous permettra d'orienter l'avenir de Vallorcine à court, moyen et long terme.

Il n'est pas rare de voir aboutir aujourd'hui des projets initiés sous les municipalités précédentes ; cette situation témoigne que même si certaines orientations sont discutées entre nous, la majorité des habitants et des élus qui les représentent s'accorde sur les grandes lignes projetées dans les décisions qui concernent le village, et ce depuis des décennies.

Car oui, structurer une liste des aménagements souhaités et projetés sur le territoire communal saura être une source d'inspiration pour les futurs élus du village, car si Vallorcine est apprécié pour y séjourner ou y vivre aujourd'hui, c'est parce que depuis des siècles, les vallorcins en ont pris soin.

L'agenda 2030 est et sera modulable, amendable, et à disposition des élus et des habitants, afin qu'ils s'en saisissent, l'approvoisent, et l'orientent, en espérant que ce qui mènera les réflexions futures respectera toujours l'idée que Vallorcine est un petit coin de paradis que l'on doit chérir, et transmettre dans les meilleures conditions possibles à nos enfants...

Espérant que tous, ensemble, nous saurons répondre à cet engagement, nous portons collectivement avec élus du conseil municipal, cette envie d'aménager le village en faisant en sorte que nos actions répondent au mieux à nos besoins tout en prenant soin de notre « Vallorcine ».

Quelques actions :

- Créer dans la maison Noufflard un lieu de vie partagé : « Maison communale »

- Créer une commission extra communale des acteurs de la filière bois-énergie
- Renforcer le développement les équipements des arts du chemin
- Développer les activités touristiques douces (chiens de traîneau, soutien aux événements, etc.)
- Faciliter la commercialisation des produits locaux et de proximité
- Implanter un cabinet médical
- Créer un espace de coworking dimensionné à l'échelle de Vallorcine
- Anticiper les tracés du domaine nordique face au réchauffement climatique et à la diminution du manteau neigeux
- Rénovation des refuges et buvettes communales
- Développer l'offre du musée de Vallorcine avec l'implantation d'un Raccard et l'embellissement des plages agricoles avoisinantes
- Créer des logements saisonniers au presbytère
- Créer une zone d'accueil et de services pour les camping-cars
- Étendre le réseau de chaleur biomasse
- Utiliser du sel bio (Good b'Ice, bois raméal fragmenté, etc.) pour le déneigement
- Mettre en lien les propriétaires et les demandeurs pour offrir du foncier aux potagers
- Créer un comité communal avec l'ensemble des acteurs du tourisme pour définir une « feuille de route » propre à Vallorcine afin de l'intégrer dans l'office de tourisme intercommunal
- ...

COLLECTIVITES AYANT OBTENU LE RENOUVELLEMENT DE LEUR LABEL « NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR »



Le renouvellement du label « Notre Village Terre d'Avenir » peut s'accompagner de l'attribution d'hirondelles supplémentaires, témoignant alors, d'une amélioration continue de la démarche des collectivités en faveur du développement durable.

COMMUNE D'ARCHAMPS (Haute-Savoie)

2622 habitants

Attribution d'une hirondelle supplémentaire (soit deux au total depuis leur labellisation en 2017)

Maire : RIESEN Anne

Contact mairie : accueil@mairie-archamps.fr, 04 50 43 62 18

« En 2020 nous avons été élus pour notre programme riche en actions durables respectueuses de l'environnement, de la vie économique locale et de la cohésion entre nos habitants.

Nous sommes conscients que la qualité de vie actuelle et des générations futures passe par la prise en compte de ces trois piliers de façon transversale et concertée car le développement durable doit être participatif et ne doit pas prendre en compte que l'aspect environnemental.

Le suivi scrupuleux des phases d'élaboration d'un Agenda 2030- phase 2 accompagné par l'expertise de l'Association Notre Village, nous a permis de poursuivre le renouvellement d'un plan d'actions issu de la population et de cadrer notre programme autour d'objectifs clairs.

En effet, l'Agenda 2030 est pour nous un formidable outil de solidarité et de concertation dynamique qui favorise la communication et le pilotage de projets avec nos concitoyens. Nous avons associé les Archampoises aux différentes phases.

Le but majeur de la démarche est d'améliorer le cadre de vie des habitants grâce à des projets qu'ils ont réfléchi et choisi en connaissance de leur village et nous sommes convaincus que les actions proposées répondront à terme à cet enjeu.

Même si le souci d'œuvrer pour un avenir durable est indépendant et antérieur à la Charte, toute l'équipe du Conseil municipal d'Archamps est fière de présenter cette deuxième Charte de développement durable, notre ligne de conduite à suivre pour les trois années à venir dans un souci de renouvellement et d'amélioration continus.

En espérant que notre programme réfléchi et adapté retienne votre positive attention, je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées ».

Quelques actions :

- Favoriser les composteurs collectifs et promouvoir le compostage en bord de champs

- Organiser des visites des exploitations du village et être à l'écoute active des agriculteurs
- Soutenir le maraichage au plus près du village
- Créer un verger de cueillette ouvert à tous
- Développer un réseau de pistes cyclables plus dense
- Favoriser la location de vélos électriques longue durée
- Développer des sentiers de randonnée et accessibles PMR passant sur Archamps avec les forces vives
- Réaliser une carte des promenades pédestres existantes et un plan des pistes cyclables
- Protéger le patrimoine arboré
- Organiser des formations à la permaculture et à l'agro-écologie
- Organiser des sessions de jeux et de lectures d'histoires personnes âgées-enfants
- Développer l'offre médicale à travers un pôle médical notamment
- Renforcer le lien entre la zone de la Technopole et le centre du village grâce à la mise en place d'une passerelle
- Promouvoir un habitat de type coopératif
- Favoriser le développement d'une résidence intergénérationnelle
- Améliorer l'aspect d'ArchParc
- ...

COMMUNE DE CONDAT-SUR-VEZERE (Dordogne)

897 habitants

Attribution d'une hirondelle supplémentaire (soit deux au total depuis leur labellisation en 2015)

Maire : ROUDIER Stéphane

Contact mairie : mcondat@wanadoo.fr, 05 53 51 26 61

« Dans un contexte de mondialisation et de marchandisation des ressources naturelles, qui vise à déposséder les populations de leurs capacités à gérer leurs propres richesses, il est nécessaire de proposer des solutions alternatives à l'échelon local, pour se déconnecter de ces orientations désastreuses pour nos territoires ruraux.

La commune qui est la collectivité la plus proche des citoyens se doit de mettre en œuvre, et d'accompagner des démarches visant à intégrer les citoyens dans des actions de développement durable qu'ils auront à promouvoir pour leurs propres comptes mais également pour les générations futures.

Le dérèglement climatique produit des effets très palpables sur nos territoires qui aura pour conséquence de bouleverser nos usages, nos modes de vie, notre rapport à l'environnement et à ses ressources naturelles. Il en sera de même, pour les rapports humains qui seront remis en cause par l'émergence de tensions entre les individus provoquées par la déstabilisation de notre société.

C'est dans ce contexte que notre agenda 2030 viendra répondre pour partie aux problématiques énumérées ci-dessus, en engageant la collectivité sur des sujets d'économie d'énergie, de résilience, de création de lien social et d'appropriation de connaissances environnementales, culturelles.

Notre collectivité sera également un soutien indéfectible pour accompagner nos citoyens volontaires pour toutes initiatives visant à répondre aux 17 objectifs du développement durable mais aussi aux objectifs de la COP et aux préconisations du GIEC à l'échelon local.

Les fondations d'un développement durable passent par la mise en place d'actions à la base de notre société, c'est à dire au niveau local constitué par chacun des individus présents sur notre territoire communal. Il nous incombe simplement d'agir ».

Quelques actions:

- Installer une mini-ferme permacole à l'école
- Obtenir le Label E3D pour l'école
- Participer à l'action nationale « Le jour de la nuit »
- Création d'un circuit pédestre informatif sur l'habitat de la faune locale
- Permis de végétaliser: une autorisation de jardiner dans la rue
- Revaloriser un élément du petit patrimoine la fontaine de la Barellerie
- Acheter du mobilier urbain ou des plantes auprès de l'ESAT de Clairvivre
- Créer un tiers lieu sur la commune
- Créer un Fab Lab
- Ouvrir un point de vente directe pour les producteurs du village
- Ouvrir un lieu d'hébergement temporaire pour les personnes/familles en détresse

- Matérialiser un espace de covoiturage
- Créer un lieu de transmission des savoir-faire visant l'autonomie
- Création d'un circuit de géocaching
- Améliorer l'aménagement d'espaces publics de détente et loisir
- Raccordement à deux voies vertes cyclables
- ...

COMMUNE D'ÉGLISE-NEUVE-DE-VERGT (Dordogne)

554 habitants

Attribution d'une hirondelle supplémentaire (soit deux au total depuis leur labellisation en 2017)

Maire : NARDOU Thierry

Contact mairie : mairie@eglise-neuve-de-vergt.fr, 05 53 46 61 10

« La commune d'Église Neuve de Vergt s'est engagée depuis 2017 dans une démarche d'Agenda 21. Ce fut un succès.

Tout d'abord, cette démarche a permis de consolider les actions environnementales qu'elle avait engagée de manière isolée et indépendante. Cela a permis de donner du sens et de conforter la politique mise en place en démontrant l'intérêt et la complémentarité des différentes actions, De plus, cette réflexion s'est déroulée sur une année en associant les habitants, les élus., le personnel. Ces moments ont été l'occasion d'expliquer la volonté de la municipalité et les orientations prises. Cet Agenda 21 mis en œuvre a été le fil conducteur du mandat précédent, les habitants ont pu concrètement en voir les effets sur le terrain, que ce soit en termes d'équipement comme pour la maison d'assistantes maternelles, ou d'amélioration de la qualité des services comme pour la restauration collective avec la labellisation Ecocert. Ainsi, après les élections municipales de 2020, l'équipe municipale renouvelée dont certains membres sont issus des groupes de travail de l'Agenda 21 a souhaité prolonger certaines actions et poursuivre la démarche en lançant l'Agenda 2030.

L'année 2021 verra donc se concrétiser ce travail d'équipe. L'Agenda 2030 est un très bon outil de participation de la population au développement de son territoire. Cette démarche permet la confrontation des idées des élus avec les souhaits et les besoins de la population. L'Agenda 2030 implique également les acteurs œuvrant sur le territoire, que ce soit les associations, la communauté d'agglomération ou les divers syndicats de déchets et d'électrification, chacun dans leur domaine de compétences.

Je conclurai en disant que pour nous, commune de petite taille suburbaine, avec un fort développement et des populations nouvelles, cette démarche favorise l'intégration des nouveaux habitants dans la vie de la commune et les amène vers des pratiques plus vertueuses vis à vis de l'environnement, de la santé, du respect et du vivre ensemble sur un territoire. C'est ce que je qualifierai d'essaimage des idées et des expériences qui doivent être partagées par le plus grand nombre ».

Quelques actions:

- Désartificialisation des parkings existants
- Création d'un multiple rural
- Extension de la mairie et création d'une bibliothèque/ludothèque
- Carte de vœux à planter
- Création d'une grainothèque et bourse aux plantes, plants et graines
- Goûter intergénérationnel
- Charte de l'arbre
- Mettre en valeur les puits de la commune
- Eco rando citoyenne
- Action de sensibilisation au bien manger
- Pré pour la bio diversité
- Création de nouveaux cheminements doux
- Charte de bon voisinage & du savoir-vivre
- Conseil municipal des jeunes
- Panneau expliquant le fauchage tardif
- Jardin Pédagogique
- ...

COMMUNE DE LANTEUIL (Corrèze)

510 habitants



Obtention des félicitations du jury

Maire : DERACHINOIS Christian

Contact mairie : mairie.lanteuil@orange.fr, 05 55 85 51 14

« Après deux labellisations, en 2012 et 2016, le conseil municipal de Lanteuil ainsi que ses habitants restent très motivés pour une troisième labellisation Notre Village Terre d'Avenir.

En effet, toutes les actions entreprises lors des dernières labellisations ont été positives et très bien perçues par l'ensemble des Lanteuillois qui restent très concernés et mobilisés pour le développement durable.

Dans ce programme, 3 axes seront développés :

- Agir pour un territoire attractif.
- Agir pour préserver ses ressources.
- Transmettre les bonnes pratiques.

Nous vivons une époque difficile où il faut faire très attention à toute décision prise. Nous devons assurer l'avenir en faisant preuve d'adaptation, avec la volonté de conserver un territoire où il fait bon vivre, avec des services et une offre de loisirs adaptée. Nous devons maintenir la cohésion sociale, préserver toutes les ressources de notre territoire et, bien sûr, poursuivre les actions en faveur de la transition énergétique.

Je sais que les Lanteuillois soutiennent le conseil municipal pour assurer cette démarche et restent confiant sur son acceptation ».

Quelques actions:

- Création d'un city stade
- Création d'une boîte à lire pour enfants
- Installation d'un parking à vélo dans l'enceinte sportive et de loisirs
- Protéger et valoriser le patrimoine de l'Eglise
- Création d'une prairie fleurie
- Mise en place du tri sélectif au cimetière
- Achat de verres réutilisables
- Organisation de conférence (abeille, forêt...)
- Renforcer la sécurité routière dans le bourg
- Création d'un panneau de présentation des activités économiques de la commune
- Rénovation énergétique d'appartements communaux
- Réaliser des économies d'eau à l'école
- Sensibilisation des enfants au développement durable
- Installation de structures de loisirs (jeux pour enfants et d'un boudrome)
- Installation de mobilier urbain
- Création d'un local communal
- ...

COMMUNE DE VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (Dordogne)

1614 habitants

Attribution d'une hirondelle supplémentaire (soit deux au total depuis leur labellisation en 2017)



Obtention des félicitations du jury

Maire : DUCENE Philippe

Contact mairie : mairie@ville-sainte-alvere.fr, 05 53 73 55 80

« Après la fusion des trois villages de Sainte-Alvère, Saint-Laurent des Bâtons et Cendrieux, la commune nouvelle a candidaté pour un Agenda 21 commun. Cette décision n'a pas été prise à la "légère" car les élus considèrent qu'une telle démarche donne du sens à l'action publique et qu'elle s'inscrit dans la durée et se doit d'être durable. En résumé, une telle initiative ne peut se confondre à celle d'une simple « posture ».

Ces 3 villages se sont unis, avec comme fil conducteur, celui de construire une Terre de Présent et d'Avenir ; c'est à ce titre que la commune nouvelle de Val de Louyre et Caudeau s'est engagée dans une telle dynamique. J'espère que le programme d'action qui vous est ici adressé saura vous convaincre et retiendra toute votre

*attention : "il vaut mieux des actes qu'un long discours".
Cet engagement exigeant se mérite. Nous en avons la volonté ».*

Quelques actions:

- Installation de mangeoires et de nichoirs dans les espaces publics
- Participation au projet de création de la Trame Noire sur le Grand Périgueux
- Retrouvons notre « Nuit étoilée »
- Objectif Zéro déchets dans les cantines
- Dépollution de la Boucle des Truffières
- Rendre accessible au public le bief de St Laurent des Bâtons
- Réhabilitation de l'école de St Laurent des Bâtons en « gîte étape randonneurs »
- Participation au concours du Département de la Dordogne pour la 2ème édition des 10 plus beaux chemins de randonnée du Département
- Candidater au Label Petites Cités de Caractère
- Création d'un plat « signature » autour de la truffe
- Zéro déchet chez soi
- Favoriser les circuits courts et la production issue de l'agriculture biologique dans les cantines
- Création d'une valorisation communale sous la forme d'un label écoresponsable à destination des commerçants de la commune
- Edition d'un Journal Communal sur la commune nouvelle
- Candidater à la 3ème édition des « 10 plus belles randonnées du Périgord »
- Recensement des sources, fontaines et lavoirs de St-Laurent des Bâtons
- ...